

Renvoi au comité de salut public des mandats expédiés de Saint-Domingue par l'administration, lors de la séance du 27 floréal an II (16 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public des mandats expédiés de Saint-Domingue par l'administration, lors de la séance du 27 floréal an II (16 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 380;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26967_t1_0380_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

42

L'entrepreneur des ateliers de la fabrication du salpêtre, établi à Lisieux, département du Calvados, adresse à la Convention nationale une pétition tendante à faire exempter de la première réquisition dix jeunes gens que leurs connoissances, leur habileté et leurs talents, rendent tellement utiles à ces ateliers, que ce sont eux qui les font absolument mouvoir.

Renvoi au Comité de salut public (1).

43

Le citoyen Hocquet, constructeur de bateaux à Saint-Dizier, propose un moyen de construire des vaisseaux marchands et même des frégates dans les forêts qui avoisinent cette commune, et il assure que si son projet est adopté, il en résultera une économie de moitié dans les frais de construction, indépendamment de plusieurs autres avantages.

Renvoi au Comité de salut public (2).

44

La commission de la marine et des colonies soumet à la décision de la Convention nationale divers mandats expédiés par l'administration de Saint-Domingue sur 1792 et 1793.

Renvoi au Comité de salut public (3).

45

L'agent national du district de la Montagne, ci-devant Saint-Affrique, département de l'Aveyron, adresse à la Convention nationale extrait du procès-verbal d'une fête qui a eu lieu dans la commune d'Ennoux pour la célébration de la 3^e décade de ventôse, et il annonce que cette même commune lui a envoyé une portion de salé qu'il a fait passer à l'armée des Pyrénées, conformément au vœu des donataires.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*La Montagne*, 18 germ. II] (5).

« Citoyens, représentans,

L'offrande la plus simple mais celle faite par la main la plus pure, est sans doute la plus agréable au vrai républicain. La commune d'Ennoux, de mon ressort, vient de me transmettre un verbal de célébration de la 3^e décade de ventôse, vraiment digne d'être applaudie. Vous en transmettre l'esquisse ce serait en déparer la beauté. J'ai reçu avec lui une portion du

(1) P.V., XXXVII, 251.

(2) P.V., XXXVII, 252.

(3) P.V., XXXVII, 252.

(4) P.V., XXXVII, 252. B^{tn}, 29 flor. (suppl^t).

(5) C 302, pl. 1098, p. 6, 7.

salé que ces dignes et braves habitans des compagnes ont économisé de leur propre subsistances pour l'offrir à leurs braves frères d'armes. N'oubliez pas cet acte républicain, Représentans, puisse-t-il avoir d'imitateurs.

L'offrande remise par cette commune vient d'être envoyée à l'armée des Pyrénées-Orientales.»

GUÉRAUD.

[P.-v. de la fête de la comm. d'Ennoux; 30 vent. II.]

Les citoyens sans-culottes d'Ennoux au département de l'Aveyron, district de La Montagne, canton de Coupiac, célébrant la décade tous rassemblés, après avoir entendu la lecture des différentes lois à eux adressées par le directoire du district et notamment de celle qui enjoint à toutes les municipalités de la République la plantation des jeunes arbres de la liberté, s'étant unanimement félicités d'avoir prévenu cette loi longtemps auparavant qu'elle ne fut rendue, et se réjouissant d'en avoir 3 de plantés avec leurs racines, bien verdoyants, sur leur petit territoire, ont voulu se rassembler autour d'eux et y renouveler le serment de vivre libres ou de mourir pour le maintien de la République une et indivisible, et y émettre le vœu qu'ils ont fait d'inviter la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que les tyrans coalisés aient reconnu de bon gré notre gouvernement républicain, ou que l'énergie et la valeur républicaine les ait forcés, après avoir donné mille et mille bénédictions à la Montagne d'où partent les foudres qui cassent les traîtres, et déjouent tous les jours leurs perfides complots, après y avoir de nouveau adhéré à tous les décrets qui émanent de la sagesse de la Convention, y avoir juré soumission et respect et de veiller à leur exécution, un d'eux a pris la parole et a fait part à l'assemblée que par la malveillance des mauvais citoyens, plutôt que par disette, le sol de la République semblait manquer des viandes salées, et qu'il lui paraissait impossible que nos armées pussent en être dépourvues, si les bons citoyens ne faisaient un sacrifice d'une portion de leur salé; que la patrie ne pouvait attendre des sacrifices volontaires que de la part de ses vrais enfants, et non de ces infâmes anti-républicains égoïstes qui sous les dehors trompeurs d'un civisme emprunté, se contentent par des stériles mais toujours perfides lamentations, de déplorer en public le sort affligeant de la patrie, et qui se réjouissent dans le secret de leur famille, de leur abondance et de la détresse des vrais sans-culottes, et des peines qu'en ressentent nos sages administrateurs, plaisir que leur coupable espoir nourrit dans leur cœur ulcéré contre les vrais appuis de la liberté qu'ils ont tant de fois voulu étouffer dans son berceau. C'est contre leurs dangereux complots et leurs perfides intentions que chacun de nous doit avoir les yeux ouverts et faire en sorte surtout que nos armées soient pourvues au moins du nécessaire. Ce n'est pas vous, citoyens, mes amis, qui pouvez seuls espérer cette grande œuvre, mais vous pouvez y coopérer, je sçais que la boucherie n'est pas commune parmi nous; je sçais que chacun de nous se contente d'une soupe de salé faite avec économie pour les